

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION**

Toutes nos activités sont réservés aux membres de l'association. La cotisation annuelle de septembre à août est à prix libre, avec un minimum de 4 €. C'est un système solidaire. Merci d'en tenir compte.

**TARIFS DES COURS**

Les cours collectifs hebdomadaires sont en principe organisés à l'année, divisée en 2 semestres, de 16 séances chacun. Une année complète représente 48 heures de cours et donc 24 heures pour un semestre.

Les cours commençant en février sont organisés sur un seul semestre.

**À l'année : 430 €, 390 €\* ou 350 €\*\*  
Au semestre : 260 €, 240 €\* ou 220 €\*\***

Les cours collectifs intensifs et semi-intensifs se déroulent pendant les vacances scolaires.

**En intensifs (25 heures) : 260 €, 240 €\* ou 220 €\*\***

**En intensifs LSF ou Semi-Intensifs (20 heures) : 215 €, 200 €\* ou 185 €\*\***

\* Le tarif réduit est valable pour les étudiants, les personnes ayant un revenu égal au SMIC sur présentation d'un justificatif, ainsi que pour celles réglant en leur nom avec un chéquier de La Nef ou pour celles s'inscrivant à 2 cours lors de la même session.

\*\* Le tarif solidaire concerne les personnes ayant un revenu inférieur au SMIC, les étudiants boursiers, sur présentation d'un justificatif.

Justificatif demandé : fiche de paye du mois précédent l'inscription, montant de l'allocation chômage du mois précédent l'inscription, versement de la CAF du mois précédent l'inscription, avis d'imposition de l'année en cours pour les personnes retraitées.

**INSCRIPTION**

Elles doivent avoir lieu au plus tard une semaine avant le début des cours collectifs ou à la date indiquée pour les intensifs.

Hors séance d'essai, le paiement se fait obligatoirement pour la session entière.

Sur place : du lundi au vendredi de 16h à 20h et certains samedis (lors de programmation) de 17h à 20h.

Par courrier : en nous complétant le bulletin d'inscription téléchargeable via notre site internet joint à votre règlement à :

**Association Mille et une langues – 14, rue René Leynaud, 69001 Lyon**

**PRÉ-INSCRIPTION / COURS D'ESSAI**

Si vous n'êtes pas sûr de vouloir vous inscrire à la session, vous pouvez vous pré-inscrire une semaine à l'avance pour une séance d'essai. Ceci est possible **UNIQUEMENT** pour les cours hebdomadaires, en réglant **13 €** qui seront déduits du montant global en cas d'inscription définitive. Celle-ci est à faire à la fin de la séance d'essai, dans la limite des places disponibles. Aucune place ne pourra être réservée sans règlement.

**INSCRIPTION EN COURS DE SESSION**

Pour les cours collectifs hebdomadaires, il est éventuellement possible de s'inscrire en cours de session, suivant votre niveau et après accord de l'enseignant. **A partir du 5<sup>e</sup> cours, 15€ par séance restante jusqu'à la fin du semestre entamé (+ semestre 2 si le stagiaire souhaite poursuivre jusqu'à fin juin)**

**FACILITÉS DE PAIEMENT**

**Inscription à l'année** : en 3 chèques maximum.

**Inscription au semestre ou en intensifs** : en 2 chèques maximum.

Le 1er est encaissé au début de la session, les autres aux alentours du 15 des mois suivants.

**ANNULATION DE LA SESSION**

Les quatre 1ères séances sont dites de « lancement ». Un minimum de 4 personnes est requis pour le maintien du cours pour le semestre ou l'année entière. Ce minima assure la rémunération de l'enseignant. Si le cours ne peut être maintenu, les personnes inscrites seront remboursées du prix de l'inscription moins 13 € par séance suivie.

**MODIFICATIONS OU ANNULATION D'INSCRIPTION**

Lors de votre inscription, vous vous engagez pour une session entière (24h, 48h, en intensifs ou semi-intensifs...). Votre engagement nous permet de valider la session et de rémunérer votre enseignant. Aussi, l'association n'accepte pas de demande d'annulation pour convenances personnelles.

Toutefois, dans les cas de grossesse pathologique, de maladie invalidante, d'accident immobilisant, de mobilité professionnelle imposée par l'employeur, une annulation d'inscription sera éventuellement consentie (sur justificatif) avec une retenue pour les frais organisationnels de 80 € par sessions annulées.

De même, toute demande de transformation d'une inscription en cours collectifs vers une formule en cours individuel, en session intensive ou semi-intensive, sera facturée de 50 € de frais de gestion.

**ABSENCES ÉVENTUELLES DE L'ENSEIGNANT**

Toute séance manquée par un enseignant sera planifiée à une date de rattrapage proposée sur les calendriers remis le jour de l'inscription.